

**The Province of New Brunswick  
Amateur Palaeontologist Permit**

**Province du Nouveau-Brunswick  
Permis de paléontologue amateur**

Under the provisions of Section 13 and 14 of the *Heritage Conservation Act*, a permit is hereby granted to:

En vertu de l'article 13 et 14 de la *Loi sur la conservation du patrimoine*, un permis est octroyé à:

Sylvie Migneault (Assistant Manager)  
Cape Enrage Interpretive Centre  
NB A 2020-05

to undertake the following project entitled:

pour entreprendre le projet ci-après et intitulé :

**Upper Carboniferous fossils at the Cape Enrage Interpretive Centre**

**See Appendix 1 for detailed project parameters**

in the county(ies) of:

dans le (s) comté (s) de :

**Albert County**

under the following conditions:

selon les conditions ci-dessous :

1. The Permit shall be issued on the understanding the investigations are to be conducted for the sole purpose of recovering information and materials for scientific and historical study, and for the preservation of New Brunswick's scientific and historic resources; and that the research shall conform to the best scientific standards available.

1. Le présent permis n'est délivré qu'à la condition que les recherches visées soient effectuées dans le seul but de recueillir des données et des matériaux destinés à des études scientifiques et historiques, ainsi que de préserver les ressources scientifiques et historiques du Nouveau-Brunswick, et que ces recherches respectent les meilleures normes scientifiques qui soient.

2. The palaeontological field research being carried out under this Permit may be inspected at any reasonable times; and this Permit may be revoked at any time by the Minister.

2. Les travaux paléontologiques effectués sur le terrain en vertu de ce permis pourront faire l'objet d'une inspection à tout moment jugé raisonnable et le permis pourra être révoqué en tout temps par le Ministre.

3. The holder of this Permit will report to the Geology and Palaeontology Section, New Brunswick Museum, any palaeontological site found during the palaeontological field research being carried out under this Permit.

3. Le titulaire du permis devra signaler à la section de géologie et paléontologie du Musée du Nouveau-Brunswick tout site paléontologique découvert à la suite des travaux paléontologiques effectués sur le terrain en vertu de ce permis.

4. This Permit shall be valid until: December 31, 2020

4. Le permis est valide jusqu'au :

5. A final technical report will be due: approximately January 31, 2020

5. Un rapport technique final devra être remis au plus tard le :

6. The holder of this Permit must provide a report to the Geology and Palaeontology Section, New Brunswick Museum, pertaining to the description and context of all objects recovered under this Permit as described in the guidelines for reporting (Appendix 1).

6. Le titulaire du permis devra remettre à la section de géologie et paléontologie du Musée du Nouveau-Brunswick un rapport décrivant l'ensemble des objets découverts et présentant le contexte dans lequel ils l'ont été, selon les directives établies pour la présentation de rapports (annexe 1).

7. All palaeontological objects recovered under this Permit must be deposited with Geology and Palaeontology Section, New Brunswick Museum, upon termination of the Permit or at the location specified in Appendix 1.

7. À l'expiration du permis, tous les objets paléontologiques découverts grâce aux travaux paléontologiques effectués sur le terrain en vertu de ce permis devront être remis à la section de géologie et paléontologie du Musée du Nouveau-Brunswick ou à l'endroit indiqué à l'annexe 1.

APPROVED: / APPROUVÉ :

 B:11 Hicks  
.....  
Honorable / L'honorable Bruce Fitch Minister / ministre

Date granted / Date d'octroi :

PERMIT NO: / N° DU PERMIS : <<< NB A 2020-05 >>> (Research/Recherche)

**FORMULE 5**

**DEMANDE DE PERMIS DE PALÉONTOLOGUE AMATEUR**  
(Loi sur la conservation du patrimoine, L.N.-B. 2010, ch. H-4.05, par. 24(3))

**À usage interne**

Date de réception 7 Juillet 2020 N ° de permis NB A 2020-05 N° de dossier NB A 20-05

**1. Renseignements concernant le demandeur**

Sylvie Migneault Directrice Adjointe du Centre d'Interprétation du Cap Enragé

Nom de famille

Prénoms

Initiales

650 Cape Enrage road Waterside, Nouveau-Brunswick E4H 4Z4

Adresse ou numéro de case postale

Municipalité ou localité

Code postal

(506) 887-2273

Numéro de téléphone

**2. Emplacement du ou des sites**

1) Municipalité ou, s'il s'agit d'une région non constituée en municipalité, la municipalité la plus rapprochée \_\_\_\_\_

Waterside

2) Comté d'Albert

3) Noms du ou des sites, le cas échéant Cap Enragé de la baie de Fundy

4) Emplacement (*joindre, au besoin, une autre feuille*) veuillez voir l'attachement

Numéro de feuillet cartographique du Système national de référence cartographique (SNRC) \_\_\_\_\_

MTU (coordonnées du système Mercator Transverse Universel) ou latitude et longitude \_\_\_\_\_

Autre 45°52'11.89"N, 66°05'37.24"W

5) Noms des propriétaires fonciers (*joindre, au besoin, une autre feuille*) Cap Enragé de la baie de Fundy

Adresse \_\_\_\_\_ Téléphone ( ) \_\_\_\_\_

6) Description de la plage d'âge géologique faisant l'objet de travaux de recherche et les limites du secteur à étudier

### 3. Proposition de travaux de recherche paléontologique

- 1) Veuillez joindre une description du projet précisant ou comportant notamment :
  - a) l'importance du projet (une page au plus);
  - b) une description générale du projet, y compris ses fins et ses objectifs (une page tout au plus).
- 2) Avez-vous l'intention de constituer une collection à des fins éducatives? oui  non
- 3) Date prévue du début des travaux paléontologiques sur le terrain 17 juillet 2020
- 4) Date prévue de la fin des travaux paléontologiques sur le terrain 31 décembre 2020
- 5) Nombre total de journées passées sur le terrain N/A

### 4. Géologie et paléontologie

1. Période Carbonifère
2. Formation Cape Enrage et Boss point
3. Taxons tout, l'assemblage est dominé par les plantes et ichnotaxa

### 5. Conservation et documentation

- 1) Date prévue d'achèvement du projet le 31 décembre 2020
- 2) Date prévue de remise des objets paléontologiques découverts et de la documentation : En cours et le 31 jan 2021

---

FAIT le quatorzième jour de juillet 20 20.



---

Signature du demandeur

Envoyer votre demande au :

**Chef, Section de géologie et de  
paléontologie  
Département des sciences naturelles  
Musée du Nouveau-Brunswick  
277, avenue Douglas  
Saint John, N-B  
E2K 1E5**

Page 2 de 2

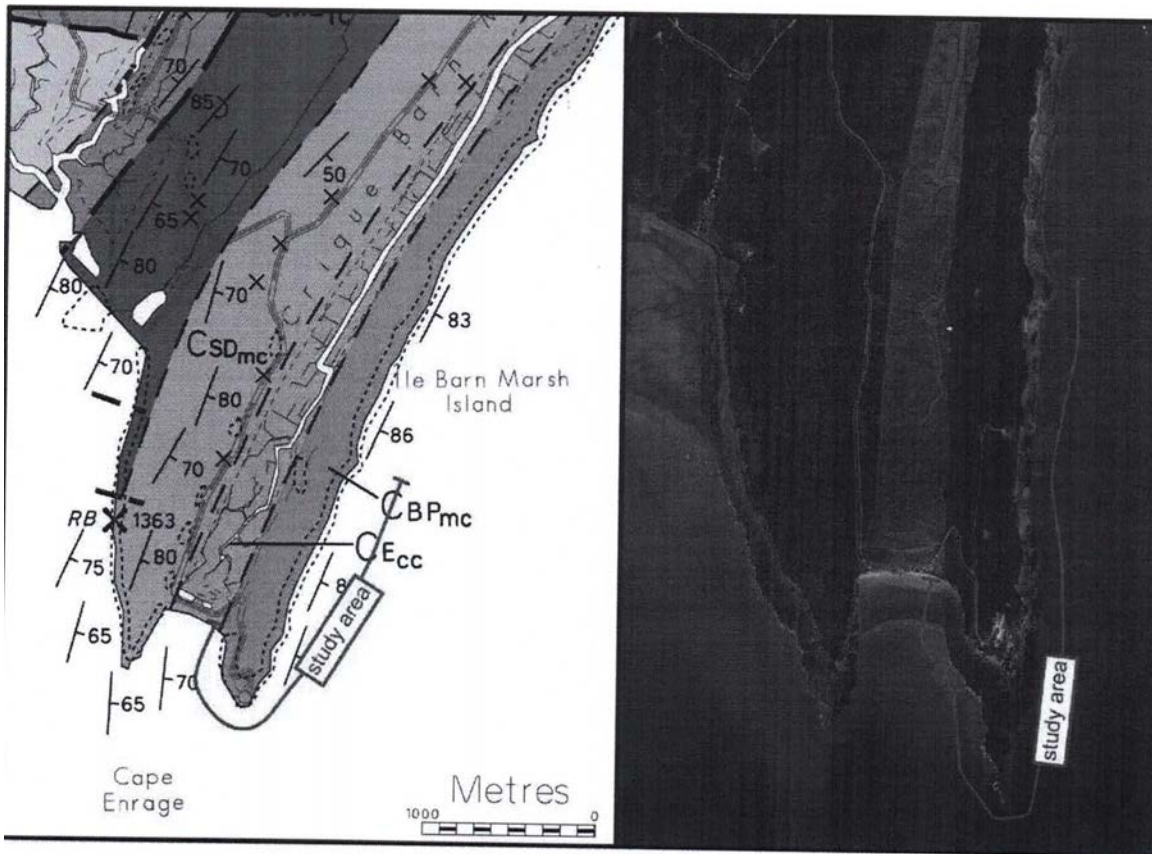
### **Importance du projet**

Le site de Cap Enragé de la baie de Fundy est un site touristique important au Nouveau-Brunswick qui intègre la géologie locale dans l'interprétation quotidienne du site. Le phare et le site du Cap Enragé de la baie de Fundy associé sont situés au sommet d'une falaise de 30 mètres composée de roches fossilifères carbonifères. La formation de Boss point du début de la période Pennsylvanien (Carbonifère tardif) est exposée à partir de Barn Marsh Beach, autour du promontoire du phare du Cap Enragé et s'étend au nord-est jusqu'à Mary's Point. L'accès à la plage du Cap Enrage est visité par des milliers de personnes chaque été qui rencontre inévitablement des fossiles carbonifères sur la plage alors que les falaises s'érodent. Cela permet un potentiel élevé de découverte de fossiles importants qui devraient être préservés dans les collections du Musée du Nouveau-Brunswick.

### **Description du projet**

Cette demande de permis vise à collecter des fossiles de spécimens lousse le long du rivage. Les fossiles ne seront ni collectés ni excavés des affleurements. Les spécimens sont destinés à être utilisés pour une exposition et une interprétation sur place. Ce permis vise également à offrir une surveillance du site fossile à la recherche de nouveaux fossiles qui pourraient être importants pour les collections provinciales du Musée du Nouveau-Brunswick. La zone de collection est limitée à la formation de Boss Point sous la propriété du centre d'interprétation Cape Enrage le long de la section côtière à partir d'une limite ouest à 45°35'50.92"N/ 64°46'53.18W à Barn Marsh Beach, le long de la rive jusqu'à une limite est à 45°36'23.99"N/ 64°46'13.36W à l'est de l'accès à l'escalier du Cap Enragé de la baie de Fundy.

Les fossiles recueillis le long du rivage au Cap Enragé seront documentés à l'aide du GPS pour localiser un endroit sur la plage où ils ont été trouvés. Si possible, les fossiles seront retracé jusqu'à l'horizon stratigraphique duquel il a érodé en utilisant des échelles de centimètres détaillées au journal de stratigraphie produit et fourni à Cap Enragé par Matt Stimson et Olivia King du Musée du Nouveau-Brunswick. Des numéros temporaires de spécimens seront attribués aux fossiles collectés jusqu'à ce qu'ils soient examinés par l'inspecteur du patrimoine pour évaluer quel spécimen devrait être inscrit aux collections du Musée du Nouveau-Brunswick. Le personnel de Cap Enragé a appris et a signalé les occurrences de fossiles au personnel du Musée du Nouveau-Brunswick pour ces trois dernières années et continuera à leur signaler la découverte de fossiles.



## Carbonifère tardif

### Groupe Cumberland

**CBP<sub>mc</sub>**

Formation de Boss Point: chamois à gris altérant. Gris à grains fins à Grès grossier. Grès à galets de quartz et conglomérat contenant généralement des débris végétaux mineur de mudstone gris clast conglomérat de mudstone gris à marron. siltstone et grès à grains très fins à moyens Nodule calcaire et / ou calcrete commun dans lithotype à grain fin

## Carbonifère précoce

### Groupe mabou

**CHC<sub>cc</sub>**

Formation du cap Hopewell: rouge à brun et localement vert. Cailloux à galets conglomérat polymictique et grès lithique à grain moyen à grossier et grès caillouteux mineur mudstone rouge et mudstone sableux avec

**CE<sub>cc</sub>**

Formation Enrage: grès arkosique panaché rouge et chamois à grain moyen à granuleux et caillouteux et conglomérat arkosique : rouge à grain fin à moyen Grès, mudstone sableux et siltite généralement avec des paléosols et des nodules carbonatés : rares Grès clast calcaire.

**CSD<sub>mc</sub>**

Formation de Shepody: gris et rouge moindre à brun quartz arénite à grains très fins à moyens. siltstone et mudstone mineur de mudstone rouge et gris clast et calcaire clast. grès caillouteux et conglomérat mineur rose quartzose à gros grain arénite en arénite de galets de quartz.

**CMG<sub>fc</sub>**

Formation Maringouin: grès à grain fin à très fin, mudstone massif avec nodules carbonatés grès à grain moyen mineur

## **AVIS ET RECOMMANDATION POUR**

**Demande de permis de paléontologue amateur N°de permis NB A 2020-05**

**N° de dossier : A 20-05**

### **Mise en situation**

---

Demandeur :

Sylvie Migneault (directeur adjointe)  
Centre d'interprétation de Cap Enrage  
650 Cape Enrage Road  
Waterside, Nouveau-Brunswick, Canada, E4H 4Z4

Projet :

### **Fossiles du Carbonifère supérieur au centre d'interprétation de Cap Enragé**

La demande de permis de Sylvie Migneault, directrice adjointe, au nom du personnel du fonds Cap Enragé, consiste à collecter des fossiles sous forme de spécimen lousse le long du rivage et ne permet pas la collecte de fossiles qui sont sur place dans l'affleurement. Les spécimens sont destinés à être utilisés pour exposition, interprétation sur place et à assurer la surveillance de l'affleurement fossilifère à la recherche de fossiles potentiellement importants qui pourraient intéresser les collections provinciales du Musée du Nouveau-Brunswick.

La zone de collecte est limitée à la formation Boss Point en dessous de la propriété du centre d'interprétation du Cap Enrage le long de la partie côtière à partir d'une limite ouest à 45°35'50.92"N/ 64°46'53.18W à Barn Marsh Beach le long de la rive et à la limite est de 45°36'23.99"N/ 64°46'13.36W à l'est de l'accès des escaliers pour la plage, voir pièce jointe.

Les visites fréquentes du site par le personnel pour chercher de nouveaux matériaux sont productives en raison du taux élevé d'érosion le long du rivage. Le centre d'interprétation du Cap Enragé a travaillé avec le Musée du Nouveau-Brunswick dans le passé pour développer un programme de collecte et pour travailler avec le Musée du Nouveau-Brunswick pour identifier les fossiles et déterminer si des fossiles importants devraient être conservés dans la collection provinciale. Cette étroite collaboration a généré un personnel compétent sur le site, capable d'identifier des fossiles potentiellement importants.

Le personnel de Cap Enragé travaille en étroite collaboration avec le conservateur adjoint de géologie et de paléontologie du musée du Nouveau-Brunswick depuis de nombreuses années. Ils ont été francs avec toutes les découvertes de fossiles dans le passé, conformément au «devoir de rapport» de la loi sur le patrimoine. Cap Enragé voit un volume élevé de visiteurs chaque année. Le site gagnerait à avoir un permis de paléontologue amateur au personnel de Cape Enrage, qui éduque déjà les visiteurs sur la géologie locale, les lois sur le patrimoine, et agit en tant que gardiens du site fossile de Cape Enrage.

Tous les spécimens collectés seront documentés par le personnel de Fundy Cape Enrage avec coordonnées GPS et rapportés à l'inspecteur du patrimoine pour déterminer quel spécimen devrait faire partie de la collection provinciale.

Le permis de paléontologue amateur ne permet pas à son titulaire de collecter des fossiles sur des terres privées sans autorisation ou en violation de toute autre loi et réglementation.

Le Musée du Nouveau-Brunswick se réserve le droit d'inspecter les spécimens recueillis en vertu du permis afin de déterminer la disposition finale des spécimens et si des spécimens devraient être considérés pour être ajoutés à la collection provinciale.

**Recommandation** : Approbation de cette demande

Date: 14 juillet 2020

Matthew R. Stimson, B. Sc. Hon  
Inspecteur d'Héritage de paléontologie du N.-B.  
Conservateur adjoint  
Chef, Géologie et paléontologie par intérim  
Département des sciences naturelles  
Musée du Nouveau Brunswick  
277 avenue Douglas, Saint John, N.-B.  
Canada E2K 1E5

Tel : (902) 223-8688

Fax : (506) 643-2360

[Matt.stimson@nbm-mnb.ca](mailto:Matt.stimson@nbm-mnb.ca)

[www.nbm-mnb.ca](http://www.nbm-mnb.ca)



